

Comment emprunter des livres électroniques

Le Service commun de documentation offre à ses usagers la possibilité d'**emprunter à distance** des livres électroniques en français destinés à un public de licence et de master.

Ces livres sont sélectionnés dans le catalogue de Numilog dans les disciplines enseignées à l'université.

L'accès à ce service se fait en se connectant sur le site de notre prestataire de service, Numilog.

Le prêt s'effectue sous forme d'un téléchargement ou d'une lecture en ligne **sur son ordinateur personnel pour une durée maximale de 14 jours.**

A l'issue de ces 14 jours, le livre emprunté ou lu sur son ordinateur est automatiquement rendu et redevient accessible pour un autre usager.

Si le livre a déjà été emprunté, la date de sa nouvelle disponibilité est indiquée. Téléchargement et lecture en ligne peuvent se faire sur iPhone, iPad et liseuse.

Ce prêt est **indépendant** des autres prêts de documents effectués à la bibliothèque universitaire ou dans les bibliothèques du campus.

Pour emprunter, il faut être inscrit à la bibliothèque universitaire et être en règle de ses prêts, puis s'inscrire à la bibliothèque électronique Numilog.

Pour cela, il faut aller sur le site web de la BU, onglet Ressources électroniques, rubrique Livres électroniques ([http://doc.univLille1.fr/Ressources Electroniques/Livres_electroniques/](http://doc.univLille1.fr/Ressources_Electroniques/Livres_electroniques/))

jusqu'au paragraphe "Bibliothèque de prêt de livres électroniques pour les étudiants : Numilog", puis remplir le **formulaire d'inscription proposé en ligne.**

Un identifiant (code-barres de la carte de lecteur ou numéro de lecteur de la carte multiservices) et un mot de passe personnel sont alors demandés ; un message de validation de l'inscription est ensuite envoyé.

En l'absence de messagerie électronique, identifiant et mot de passe sont communiqués par courrier,

Une fois inscription faite, l'accès à notre bibliothèque électronique (<http://www.numilog.com/bibliotheque/univ-lille1>) est possible.

On peut alors :

- sélectionner un livre du catalogue en cliquant sur « emprunter »,
- s'identifier ensuite en entrant identifiant et mot de passe,
- confirmer le téléchargement en cliquant sur « emprunter le livre pour une durée de 14 jours »,
- rendre éventuellement le livre avant la date d'échéance, en cliquant dans Adobe Digital Editions sur l'icône du mode bibliothèque (étagère de livre en haut à gauche) puis sur la flèche en haut à gauche du livre, puis enfin sur « rendre un élément emprunté »,
- > Attention : impressions et copier/coller sont autorisées mais sont réglementées.